

Compte rendu de la réunion du comité directeur du 05 septembre 2016 à Entraigues

Présents : Sylvia MOUCADEL, Serge POIRRIER, Didier LANGLUME, Thomas RENON, Etienne RAOUL, Christian ACHET, , et Frédéric PLISSON.

Excusés : Dominique GÉRONIMI, Michael LEVRARD

Absent : Yann KERMAREC, Christopher NINFOSI

Début de séance : 18h15

I) Ré affiliation des clubs :

A ce jour les clubs de : Le Thor, Calavon et Dentelles ne sont plus affiliés, le club de Orange doit vérifier son dossier pour cette nouvelle saison. Information donnée au club lors de l'Ag.

II) Une pochette a été préparée pour les clubs avec :

Rib du CD84, Fiche coordonnées du club, fiche note de frais, manuel du JA, calendrier et trésorerie depuis le 01 janvier 2016.

III) Note ministérielle Vigipirate du 26 août 2016

Club de sport : chap II article 5.

IV) Courrier de la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse des Sports et de l'engagement associatif :

Nous proposerons la candidature de Mr Etienne RAOUL.

V) Point sur les travaux des commissions :

Jeunes :

Choix des intervenants : **validé** 6 voix sur 6

Choix des lieux : **validé** 6 voix sur 6

Participation financière des clubs : **pas de vote, à compléter**

Remboursement critérium : **pas de vote, à compléter**

Liste des joueurs proposés : **validé mais à compléter** 6 voix sur 7

Stage de Toussaint annulé. **validé**

Règlement du championnat jeunes : **pas de vote, à compléter et à présenter à la sportive d'ici le 19/09**

Top détection : **pas de vote, à compléter**

Budget prévisionnel : **pas de vote, à revoir avec commission financière**

Arbitrage :

Exposé de Didier concernant la gestion de cette commission. Des organisations restent encore libres. **Validé**

Finances :

Sylvia présente rapidement le fonctionnement de la gestion au quotidien de l'association. Les virements seront privilégiés pour tous les règlements. **Validé**

Développement :

Thomas présente le questionnaire qui sera adressé aux clubs. **Validé**

Sportive :

Les règlements sportifs qui ont été présentés sont **validés**

Attente des retours pour établir les différents règlements concernant les compétitions des jeunes.

Attention !!! il faut prévoir 1 mois de délai

VI) Présentation des tarifs CD

L'ensemble des grilles proposées est validé à l'unanimité.

VII) Certificat médicaux :

Pour cette année nous ne changeons rien, le plus simple est de réaliser les demandes de licences avec des certificats médicaux fraîchement établis, ils seront ainsi valable pour les 3 années à venir.

VIII) Courrier du club de Courthézon :

Dans le cadre de l'organisation du tournoi annuel, le club demande une participation financière de 50€. La demande est validée à titre exceptionnel, en considérant une situation particulière, une réflexion est en cours.

IX) Participation des benjamins aux compétitions séniors en soirée :

Prenant en compte les règlements fédéraux, chapitre 8 article 9 du règlement médical, et l'article L231-5 du code du sport, dans le but de protéger tous les dirigeants vaucusiens, les clubs devront exiger une autorisation parentale afin que les benjamins et les minimes puissent participer aux compétitions départementales séniors se jouant en soirée. Seule la responsabilité du club sera engagée.

Fin de séance : 19h50.

**Pour le Comité Directeur,
Le Secrétaire général,
Frédéric PLISSON**